

# Rapport sur l'Exécution des ordres

## Publication au titre du RTS28 - 2022



Uptevia créé le 1er janvier 2023 est issu du regroupant des services aux Emetteurs d'actions de BNP Paribas Securities Services (BP2S) France et des mêmes services de CACEIS Corporate Trust (CCT) au sein d'une joint-venture (Uptevia) détenue à 50% par CACEIS et à 50% par BNP Paribas  
La structure juridique existante de CACEIS CT a accueilli l'ensemble de ces activités, la dénomination de l'entité a changé de nom.

Le présent rapport est rédigé pour l'activité réalisé par CACEIS Corporate Trust au cours de l'année 2022.

CACEIS Corporate Trust exerce les services d'investissements pour lesquels il est agréé dans le domaine particulier des activités de services aux émetteurs à savoir, la tenue de registres de titulaires de titres financiers détenus sous la forme nominative, la réception/transmission d'ordres pour le compte des actionnaires inscrits sur les registres sous la forme nominative pure, la centralisation d'opérations sur titres et d'assemblées générales, le service financier (paiement de dividende ou d'intérêts) et la gestion administrative de dispositif d'actionnariat salarié (plans d'options et d'attribution gratuite d'action).

Ses clients sont des sociétés émettrices et CACEIS CT agit exclusivement en vertu d'un mandat donné par ces dernières.

Le service de « réception et transmission d'ordres » (ou RTO) consiste, pour CACEIS Corporate Trust, à recevoir les ordres des investisseurs inscrits sur les registres des émetteurs portant sur des instruments financiers, et à les transmettre à un autre prestataire de services d'investissement (ou PSI) en vue de leur exécution. Dans ce cadre, les ordres reçus ne portent que sur deux classes d'actifs : principalement des actions et assimilés (droits, bons de souscription d'actions), et occasionnellement des obligations.

Dans le cadre de l'exercice de ses services CACEIS Corporate Trust répond aux obligations de « meilleure sélection » et de « meilleure exécution ». Ces obligations de moyen consistent à prendre toutes les mesures permettant l'exécution rapide et précise d'un ordre donné par un client. Lorsque les ordres sont exécutés par des intermédiaires (PSI-Négociateurs), CACEIS Corporate Trust a une obligation de « meilleure sélection » (best sélection) des intermédiaires à qui vont être transmis les ordres pour exécution.

Après enregistrement de l'ordre ou de l'instruction reçu(e) du client, CACEIS Corporate Trust l'achemine vers le PSI-Négociateur lorsqu'il s'agit d'un ordre sur instruments financiers négociés sur MR ou SMN.

Tout ordre ou instruction doit comporter les caractéristiques nécessaires à la bonne transmission/exécution de l'ordre : nature, sens et type de l'ordre, instrument financier concerné, quantité souhaitée, cours, échéance, lieu d'exécution, validité de l'ordre dans le temps, et plus généralement toute information nécessaire à la transmission et à la conclusion de l'opération conformément à toute réglementation applicable.

Tout ordre ou instruction, pour être pris(e) en charge par CACEIS Corporate Trust, doit être complet (complète) et conforme aux usages et règlements en vigueur sur les marchés considérés. CACEIS Corporate Trust horodate l'ordre / l'instruction dès sa prise en charge. Tout ordre ou instruction d'un client comportant des indications sur le lieu, le cours ou le type d'exécution est considéré par CACEIS Corporate Trust comme une instruction spécifique. Dans le cas où CACEIS Corporate Trust accepte de traiter un tel ordre ou instruction, elle l'exécute en respectant la (les) instruction(s) spécifique(s) du client.

CACEIS Corporate Trust retient des prestataires PSI-Négociateurs lui permettant de se conformer aux obligations de meilleure exécution. La qualité d'exécution de ces prestataires PSI-Négociateurs est réévaluée de manière périodique afin de s'assurer qu'ils continuent à fournir de manière permanente le

service au niveau attendu, lequel niveau s'apprécie notamment selon les critères suivants, classés par ordre d'importance, du plus important (A), au moins important (D) :

- A. Pertinence globale de la politique d'exécution et notamment engagement des PSI- Négociateurs d'assurer la recherche du meilleur prix total, notamment par leur capacité à accéder à des lieux d'exécution variés ;
- B. Qualité d'acheminement des ordres sur les lieux d'exécution ;
- C. Fiabilité : assurance de continuité de service, et présence d'un support client spécifique aux réseaux du Groupe CACEIS ;
- D. Prix de la prestation et des services associés.

Les ordres transmis par les clients sont routés (RTO) vers des PSI-négociateurs que CACEIS Corporate Trust a sélectionné selon les critères énoncés ci-dessus. Ces critères ont notamment conduit CACEIS Corporate Trust à retenir les PSI-Négociateurs suivants :

- CACEIS Bank
- KEPLER CHEUVREUX.

Concernant les ordres sur les actions, la proportion en montant des ordres exécutés par CACEIS Bank représente 62,42 % en 2022 (versus 81,47 % en 2021), en terme de quantité d'ordre exécutés, cette proportion passe à 71,58 % en 2022 (versus 82,74 en 2021).

Pour CACEIS Bank comme pour KEPLER CHEUVREUX les 30 plus gros ordres (soit 0.6% des ordres) représentent 30 % des montants exécutés.

Répartition des ordres par marchés :

- Euronext Paris 84%
- Euronext Growth 10%
- Euronext Access 1%
- Ordres passés sur des marchés étrangers 5%

Les délais d'exécution des ordres répondent aux termes de la politique d'exécution des ordres, 84% des ordres passés « au marché » sont exécutés dans la minute dont 68 % exécutés dans la seconde de transmission.

63 % des ordres exécutés sont des ordres au marché.

Les ordres transmis par CACEIS Corporate Trust ont été répartis chez les PSI négociateurs de la manière suivante :

Table 1 : Top five brokers pour les clients non-professionnels avec un service d'exécution simple des ordres					
Catégorie d'instruments	ACTION et ASSIMILE - Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACEIS BANK 96950023SCR9X9F3L663	56,71%	64,85%	NA	NA	NA
KEPLER CHEUVREUX 9695005EOZG9X8IRJD85	43,29%	35,15%	NA	NA	NA
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>			

Table 2 : Top five brokers pour les clients non-professionnels avec un service d'exécution simple des ordres					
Catégorie d'instruments	ACTION et ASSIMILE - : Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACEIS BANK 96950023SCR9X9F3L663	26,35%	50,35%	NA	NA	NA
KEPLER CHEUVREUX 9695005EOZG9X8IRJD85	73,65%	49,65%	NA	NA	NA
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>			

**Table 3 : Top five brokers pour les clients non-professionnels avec un service d'exécution simple des ordres**

Catégorie d'instruments	ACTION et ASSIMILE - Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	NON				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACEIS BANK 96950023SCR9X9F3L663	91,41%	88,87%	NA	NA	NA
KEPLER CHEUVREUX 9695005EOZG9X8IRJD85	8,59%	11,13%	NA	NA	NA
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>			